

# **LE BULLETIN MUNICIPAL**

**N°7**

**Commune  
de  
Vire-sur-Lot**



**La Mairie est ouverte le mardi de 8h30 à 12h00  
Mercredi et jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

**Tél: 05.65.24.62.04**

**[mairie-de-vire-sur-lot@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-vire-sur-lot@wanadoo.fr)**

**Mme Le Maire est disponible sur rendez-vous**

## *Le mot de Mme le Maire*



Chères Viroises, chers Virois,

C'est avec courage que nous avons œuvré ensemble pour faire face à cette pandémie due au covid 19, nous avons tous été touchés sans distinction, physiquement et moralement par ce virus, si aujourd'hui, nous avons retrouvé la liberté de nous déplacer en tous lieux, c'est grâce aux sacrifices et à l'implication de chacun, pour autant, nous ne sommes pas totalement sortis du tunnel, de nombreux cas de covid sont encore recensés aujourd'hui, restons vigilants !

J'ai également une pensée toute particulière pour nos arboriculteurs qui ont perdu la totalité de leur récolte en raison du gel tardif de cette année.

Suite aux élections partielles du 6 mars 2022, cinq nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe municipale, désormais complète, elle s'est mise au travail rapidement, de nouvelles commissions œuvrent sur les dossiers en cours et ceux à venir comme le parking (aménagement du bourg) et le nouveau cimetière, le choix de l'entreprise parmi les 3 proposées a été voté à la majorité lors de la réunion du conseil municipal le 10 mai 2022, c'est l'entreprise Chassaing qui a été choisie, les travaux devraient commencer avant l'été 2022.

Le ponton de la base nautique est en cours d'installation au port de vire, en charge de la CCVLV et du département, il recevra : bateaux électriques, canoës, paddles et autres, les travaux ont commencé le 20 juin 2022. Les aménagements des abords, sur le terrain communal (encore à l'étude,) devront être réalisés à la charge de la commune, une borne électrique pour les bateaux, l'éclairage et la réfection du terrain de pétanque, une aire de pique-nique sous les sapins, ainsi qu'une aire de jeux pour enfants à la place de la station d'assainissement qui sera déplacée par Aquarésio sur Duravel en 2023. Un podium pourrait être placé contre le tablier du pont pour recevoir des musiciens (style guinguette) la commission développement touristique communale, se réunira afin d'analyser la faisabilité et la mise en place de ce projet initialement prévu en 2023.

Je veux rassurer les Viroises et Virois, leur confirmer que je maintiens ma promesse faite conformément à notre profession de foi, **il n'y aura pas d'augmentation d'impôts de la commune durant toute la durée de mon mandat, jusqu'en 2026 !**

Quant au prix de l'eau à **0.90€ du m3**, il reste inchangé pour cette année, malgré les importants travaux qui vont être réalisés.

Concernant le pôle santé, il est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mars avec succès, les praticiens reçoivent sur rendez-vous uniquement, ils envisagent ultérieurement de mettre en place une cellule de secours et d'assistance aux personnes en danger faute de Médecins, des numéros de téléphone seront mis à la disposition des praticiens pour les patients qui seront redirigés vers les structures compétentes et pris en charge par celles-ci avec leur accord.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site GPS46 Pôle santé de Vire sur lot et également sur le site internet de la Mairie.

Avec Denis FABRO ancien Maire et deux de ses conseillères, nous nous sommes réunis afin de compléter certains dossiers du mandat précédent, des mises à jour étaient nécessaires avant l'archivage de ces dossiers.

Nous devons remercier Monsieur FABRO pour tous les précieux renseignements qu'il nous a donnés dans un souci de transmission, sur l'eau, le cimetière, et autre, ainsi que les témoignages sur le déroulement des faits qui ont conduits malheureusement à la décision finale de la fermeture de l'école, aujourd'hui : « **Affaire classée.** »

A la demande des nouveaux élus, les 10 délégations au Maire qui avaient été accordées à la réunion du 8 octobre 2020 ont été retirées.

A la réunion du 6 avril 2022, de nouvelles délégations au Maire parmi les 29, étaient à l'ordre du jour et proposées au vote.

J'ai fait le choix de refuser la totalité des délégations qui à mon avis n'étaient pas recevables compte tenu du contexte de la situation.

Par contre, je reste Présidente de droit pour toutes les réunions du conseil Municipal et des commissions qui se réunissent pour travailler sur les dossiers.

A tous ceux qui m'ont fait confiance, je veux vous rassurer, cela n'entache en rien le rôle et les fonctions du Maire sur ses pouvoirs de police, sa qualité d'autorité Municipale, Officier d'état civil, Officier de police Judiciaire, Chef de l'administration Communale, Responsable du personnel, Elue de la République et **Maire de tous les habitants Viroises et Virois !!!**

## APPEL A CANDIDATURE

### Madame le maire recrute un agent recenseur

Le recensement aura lieu du 19/01/2023 au 18/02/2023.

Etre disponible du lundi au samedi – séances de formation obligatoire prescrites par l'Insee.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un CV à la mairie avant le 15/09/2022

### L'AMBROISIE

**L'Ambroisie** à feuilles d'armoise est une plante très allergisante et envahissante. Actuellement elle prolifère rapidement dans tout le département et notamment sur notre commune. Elle est dispersée dans les champs par les fientes des oiseaux et en bordure des routes par les véhicules.

Cette plante peut mesurer plus d'un mètre de hauteur et a les feuilles sensiblement identiques à celles de l'armoise, mais elle n'a pas son odeur. Chaque épi produit des milliers de minuscules graines. Pour prévenir sa prolifération, il faut l'arracher avant floraison.



**Si vous avez un doute sur une plante qui pourrait être de l'ambroisie, prévenez la mairie.**

Le référent Ambroisie  
E. HARTMANN

## **LE MOUSTIQUE TIGRE**

Actuellement le département du Lot connaît une invasion importante de moustiques tigre. Il est impossible de les éradiquer, toutefois on peut limiter leur prolifération en supprimant les eaux stagnantes.

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs ( l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!)**. Elles **pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

**Se protéger du moustique tigre, c'est éviter les piqûres quand on est chez soi mais c'est aussi les éviter lorsqu'on voyage. Pour ne pas être malade d'une part, mais également pour ne pas risquer d'importer les virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika sur notre territoire.**

## *Régie communale / Service de l'eau*

De nombreux travaux sont programmés en 2022, déplacement du poste de chloration de la station de pompage de Bru, changement des tuyaux du château d'eau, réfection de nombreuses vannes, bornage et réfection de la clôture de la station de pompage et enfin le dossier ANTEA pour la reconnaissance d'utilité publique de notre forage.

De plus afin d'être plus réactif en cas de fuites sur le réseau, des compteurs de sectorisation vont être mis en place et seront raccordés informatiquement au bureau de la SAUR pour une détection rapide et éviter ainsi au maximum le gaspillage d'eau.

Au niveau de la qualité de l'eau, des tests d'autocontrôle du chlore libre et total vont être effectués par l'employé communal sur différents points du réseau, cette traçabilité est obligatoire.

Toutes les informations comptables (comptes administratifs 2021) sur la régie de l'eau de Vire sur Lot sont consultables sur notre site internet [www.vire-sur-lot.fr](http://www.vire-sur-lot.fr)

## *Fleurissement de la commune*

Avec élus et bénévoles, la commission à charge des espaces verts ont effectués le fleurissement du bourg et du rond point de la commune.

Des habitants bénévoles feront l'arrosage et l'entretien dans le cadre d'un acte citoyen.

Pour 2023, la commission va étudier la faisabilité d'élargir le fleurissement sur l'ensemble de la commune.



## FESTIVITES A VENIR

### Les samedis 2 juillet et 20 aout

Marché gourmand et artisanal dès 18h place de la salle des fêtes

Animation musicale, restauration sur place, artisanat local, présence des vignerons de la commune.

### Fête votive le 29, 30, 31 juillet

**Vendredi 29 juillet** à 20h30 concert en partenariat avec le festival des vignes.



### Samedi 30 juillet

Soirée « tempête de neige » animée par **DJ KN EVENS** à 19H, restauration sur place.



### Dimanche 31 juillet

11h30 dépôt de gerbe au monument aux morts suivi à 12h d'un apéritif offert par le comité des fêtes.

19H 30 repas champêtre musical avec Cédric Bergounoux à l'accordéon.

\*\*\*\*\*

### Reprise du tir à l'arc

Les lundis et mardis de 8h30 à 21h,

Les mois de juillet et août 2022 au stade de Vire sur Lot.



# Petit coin marché du village

PLACE DE LA SALLE DES FETES DE VIRE SUR LOT

Les mercredis et samedi matin de 8h à 12h30



**Rôtisseur : Christophe**

Poulets rôtis, rôtis de porc, patates persillées, paella...

Les mercredis matin de 9h30 à 12h30

**CHATEAU LA GRAVE BECHADE : Claire**

Vins AOC côte de Duras, vins blancs, vins rouges millésimés  
Grande réserve, cube 3 litres rosé...

**LES SAVEURS DE MARIE : Marie Jo**

Olives variées, ails confits, huiles d'olives, anchois,  
tapenades, chips de légumes...

**PRODUCTRICE LEGUMES BIO : Nadine**

Légumes de saison, pruneaux, huile de tournesol...



**EPICERIE SECHE : Sylvie**

Fruits secs, biscuits, gourmandises, fruits à coque, épices, saucissons,  
miels, légumineuses, savons de Marseille, shampoings...



Les mardis et jeudis après-midi à partir de 14h : un Maraîcher.

Les samedis et dimanches soir des pizzas au feu de bois.

